



## Rapport Moral - Assemblée Générale du 12 juin 2021

Bonjour à vous, et bienvenue à notre 21<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire.

**«J'espère que vous vous portez bien et que vous avez bien pris soin de vous et des vôtres.»**

Cette phrase, qui revient si fréquemment, depuis l'année dernière.

Cette phrase qui prend ces racines dans la bienveillance, et qui parfois finit par agacer, car utilisée purement dans une logique de «com».

Cette phrase est la traduction d'une nouvelle réalité à laquelle nous sommes confrontés.

Cette nouvelle menace épidémique, qui nous agresse, tant par le caractère liberticide des dispositions sanitaires mises en place, que par la peur qu'elle suscite. Oui, nous avons **«La vie à défendre»**.

Cette phrase prise dans son sens premier, originel, est en fait la traduction d'un des messages porté par la CFTC.

«Aimer son prochain comme soi-même»

Il suffit de se replonger dans la lecture des statuts Confédéraux à l'article 1<sup>er</sup> pour voir que notre syndicalisme se réclame et s'inspire de la morale sociale chrétienne.

Nos principes sont la base de toutes nos actions ; C'est cela qui nous permettra de construire notre société idéale.

Dois-je rappeler ici, ce en quoi nous avons investi notre énergie ?

Oui... car il est essentiel de l'avoir en tête ; C'est notre raison d'être.

En adhérant à la CFTC nous avons fait un choix qui nous engage à devenir les acteurs de notre futur, c'est pourquoi :

Nous nous battons pour **le triomphe d'un idéal de paix, en faisant prévaloir l'esprit de fraternité et les exigences de justice.**

Nous nous battons pour **le développement normal de la personnalité humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux, dans l'ordre : individuel, familial et social.**

Nous nous battons pour **un meilleur emploi des forces productrices et une répartition plus équitable des fruits de la production entre les différents éléments qui y concourent.**

Nous nous battons pour **une organisation économique conçue de telle manière que la dignité et l'indépendance des travailleurs et de leurs groupements y soient intégralement respectées.** C'est pour cela que nous sommes opposés au **développement systématique des antagonismes de classe.**

Nous nous battons pour **poursuivre par tous les moyens légitimes, auprès des organismes politiques et économiques, nationaux et internationaux, l'aboutissement de ses justes revendications.**

Nous nous battons pour **garder notre entière indépendance et notre liberté d'action à l'égard de l'état, des gouvernements et des partis.**

Nous nous battons pour **utiliser au maximum les ressources éducatives propres au mouvement syndical.**

Nous nous battons aussi **en bornant strictement nos actions à la défense et à la représentation des intérêts généraux du travail, nous assumons la pleine responsabilité de cette action que nous déterminons indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux.**

Gravé, dans le marbre de nos statuts Confédéraux,

**l'article 1<sup>er</sup>** affirme l'objet et les valeurs de notre syndicalisme CFTC ;

il est le fondement même de nos actions, vous en êtes les porteurs,

c'est notre ADN et il devrait être **reconnu d'utilité sociale**,

Nous devons promouvoir ces valeurs, car ce message d'espoir est plus que jamais vital en cette période.

**Ces valeurs sont un appel à la sacralisation de la vie, dans le respect et la dignité de chacun.**

Ces valeurs sont une formidable opportunité de nous rassembler et de partager ;

Cette assemblée en est la parfaite illustration.



Depuis notre dernière assemblée générale en 2016, l'actualité interne de notre mouvement et l'actualité sociale ont été riches.

Pour exemples :

je reprendrais cette évolution majeure dans notre organisation, avec l'arrivée de la Fédération Média+.

Nous avons participé aux travaux préparatoires pour étudier un éventuel rapprochement de la Fédération de la Communication avec notre Fédération. De ces travaux, le projet de mariage de nos deux fédérations a vu le jour ; il s'est concrétisé par la naissance aux congrès de Ronce-Les-Bains de la Fédération Média+.

En interne à la CFTC, nous vous avons représenté :

- Au près des Unions Départementales.
- Dans les différents congrès tant Fédéraux que Confédéraux.

Votre secrétaire général abordera ces points dans son rapport d'activité.

Cela est vrai aussi en Ile de France dans nos secteurs d'activités pour l'ensemble de nos entreprises, avec la déclinaison des nouvelles instances représentatives du personnel.

(IDCC : 2148-Convention Collective des Télécommunications et 1922-Convention Collective de la Radiodiffusion)

Pour information la représentation CFTC dans notre secteur économique est à la main des sections d'entreprise ;

**Ces sections sont le cœur de la CFTC.**

La CFTC est présente à : Solocal Pages Jaunes, 118 218, Agaphone, Bouygues Telecom, Colt Telecom, Free & Free Distribution, NC Numericable, SFR Distribution, Orange Caraïbes, Orange, Arkadin, BT France, ID Expert, TDF, Verizon, Webhelp, TDS CRC, Marlink events SA, LC France, B2S CRM03, AFNIC, Ariane Network, Europhone, Lebara, Soneo/Socam, La Poste Mobile...

Nous nous devons de rendre un hommage appuyé à l'ensemble de nos adhérents,

qui, en apportant simplement leur soutien,

qui, en s'engageant dans une action militante à travers des mandats tant électif que désignatif ou de simple militant, font battre le cœur de notre syndicalisme CFTC dans leur entreprise.

Exemple de résultats CFTC aux dernières élections, Bouygues Telecom = 40,70%, SFR Distribution = 35,56%, Solocal / Pages Jaunes = 6,45%

Leurs actions sont essentielles, notre syndicat CFTC Telecoms IDF fort de ce constat a depuis plus de dix années renoncé à fonctionner avec des moyens pris sur le dos des entreprises. Notre philosophie étant d'allouer le plus de moyens possibles à l'action syndicale dans l'entreprise pour aller, rechercher la représentativité, privilégier l'action terrain de proximité au cœur de nos entreprises.

En Ile de France Télécoms tous les moyens que les entreprises donnent aux élus et mandatés restent dans leur entreprise pour l'action syndicale et le développement de la CFTC.

C'est ainsi que le syndicat télécoms IDF contribue de façon active à favoriser le dynamisme de l'action syndicale dans ces entreprises.

Il a renoncé à employer des permanents syndicaux et fonctionne uniquement sur la base du bénévolat, c'est pourquoi je profite de cette tribune pour remercier tous ceux qui bénévolement en dehors de leurs heures de service ont donné de leur temps pour faire tourner notre syndicat durant cette mandature. Merci à toi Alain Moreau, François Berthier, François Chardon, sans oublier notre trésorier adjoint Gérard Fosse qui a été, par son implication, un rouage indispensable au bon fonctionnement administratif de notre syndicat.

Cela explique pourquoi nos activités restent essentiellement transverses, en soutien, et en coordination avec l'ensemble des structures pour assurer un fonctionnement cohérent.

La gestion des adhérents et la gestion comptable vous sera présentée par notre trésorier.

Les actions de soutiens par le secrétaire.



Mais nous nous sommes aussi fortement impliqués sur les dossiers juridiques.

Le plus emblématique de tous fût le procès historique de France Télécom qui nous occupa sur près de neuf mois en 2019.

Mais quelle satisfaction de savoir que les témoignages et les petites pierres, que nous avons apportés, ont abouti à la condamnation de l'entreprise pour avoir mis en place une organisation aussi délétère qu'inhumaine, ayant conduit à des catastrophes humaines. Cela, je l'avais souligné devant le tribunal, cette forme de gouvernance «dictature de l'entreprise» a rendu tout son sens premier à notre slogan **«La vie à défendre»** qui aurait pu croire que dans une société humaine dite « démocratique » du 21<sup>ème</sup> siècle on en soit arrivé si bas ! Cette nouvelle forme de barbarie, où la vie des salariés devient une simple variable d'ajustement, face à la logique de l'économie débridée.

Je remercie tous ceux, qui par leurs contributions ont permis d'aller vers plus de justice sociale :  
Maître Blandine Sibenaler notre remarquable avocate,  
nos responsables Fédéraux Mme Anne Chatain et Mme Imane Harraoui  
le service de communication confédéral en la personne de Mme Maud Vaillant  
ainsi que le service de communication fédéral avec le soutien de Mme Réjane Begouen  
les militants Jean-Marc Bensamoun , et Hervé Rubin,  
et tous les autres militants qui par leurs présences ont été un soutien indispensable ;  
je remercie aussi les autres Organisations Syndicales avec qui nous avons travaillé en intersyndicale ;  
Elles ont démontré que pour des grandes causes nous pouvons faire front commun et nous montrer unis.

Ce fût un petit pas syndical, mais un grand pas pour la Société.

Mais revenons sur terre, un pas ce n'est qu'un pas, et notre marche s'inscrit dans une succession de pas, et il va nous falloir du courage et de la persévérance pour accomplir notre chemin vers ce monde où il ferait bon vivre.

Nous devons être le gilet pare-balles contre les mauvais coups, le vaccin anti-injustice, pour nous protéger de toutes ces agressions et régressions sociales, dans ce monde où rien n'est durablement acquis !...

La preuve...

La réforme de la loi travail, ne met-elle pas en danger l'ordre social en minorant le rôle syndical dans l'entreprise ? Cela s'est traduit par une véritable hémorragie de moyens alloués aux organisations syndicales.  
La mort des CHSCT et des Délégués du Personnel (DP) et la venue de Représentants du Personnel (RP), uniquement si un accord d'entreprise unanime le valide, cet exemple montre la fragilité de ces nouvelles instances. La déclinaison qui est faite dans certaines entreprises annonce peut-être à terme la mort des RP, quand leur rôle se limite à être une simple interface qui saisit dans une application informatique les problématiques signalées par les salariés.  
Va-t-on prochainement demander aux salariés de faire directement leurs signalisations ? Et adieu RP...

Au dictat du temps qui passe, se rajoute maintenant dans notre vie moderne le dictat du numérique, source de fractures, de perte d'humanité, et de la mise en place d'une relation, cadrée, robotisée, imposée. Nous l'avons subi avec l'entrée imposée du numérique, dans nos vies privées, sans aucune autre alternative.

Ce dictat du numérique qui permet officieusement d'avoir un regard sur votre activité.

Ce dictat qui aboutit à des surcharges mentales liées à l'évolution incessante des applicatifs, à la multiplication des bugs et des irritants.

Et que dire de ces organisations du travail qui contribuent à vous transformer en consommateurs d'emploi, qui vous placent dans une logique d'utilisateurs sans le sentiment d'appartenir vraiment à cette entreprise, sans bureau fixe ou vous ne pouvez plus rien posséder ; adieu mon bureau, adieu ma voiture de fonction, adieu mon entreprise, dépossédé de tout, et fragilisé au chantage à l'emploi. C'est la paupérisation de la vie professionnelle !...



Et que dire aussi, de la mise en place pendant cette crise sanitaire du télétravail forcé ; ce transfert de charge que l'entreprise opère à votre détriment sans véritable contrepartie financière. Des conditions de travail qui se dégradent de manière dissimulée où l'espace bureau est parfois improvisé sur la table de la cuisine.

Et que dire de l'emploi de la sous-traitance en constante augmentation, et de ces jeunes en apprentissage employés à bas coût. Et quel coup porté à l'emploi !

Et que dire de l'annonce de SFR de supprimer 1700 postes sur le périmètre Télécom sur la base d'une construction artificielle et inacceptable de « nouvelles » orientations stratégiques.

Et cela sur la base d'un tissu de mensonges travestissant la réalité économique de SFR.

Ce genre de situation sera forcément dupliquée avec la crise économique de l'après-Covid, qui servira à justifier tout et n'importe quoi ; à nous d'être extrêmement vigilant.

Et que dire de la différence salariale homme / femme, toujours d'actualité ; Ce combat existait déjà depuis bien longtemps.

Doit-on comprendre que l'écart salarial était tel qu'il nous faudra 100 ans pour le résorber ? Ou peut-être qu'il y a absence d'une réelle volonté politique avec l'enfumage d'une communication mensongère ?

Les projets d'unification des régimes de retraite privé/public risquent de ne pas être à notre avantage surtout concernant les fonctionnaires que l'on ne manque jamais de montrer du doigt.

Le projet initial d'Orange sur la NAO en 2021 ne prévoyait pas d'augmentation pour les fonctionnaires, seules les salariés contractuels bénéficieraient de maigres égards. S'agit-il de nouvelles discriminations dans le traitement des personnels ?

Remise en cause de la place de l'humain ? Mode Agile, mutation ou révolution ? « Uberisation » ?

Quelle réponse sociétale, à ce malaise bien réel ?

Le mouvement des gilets jaunes fût un révélateur de la profondeur de ce malaise ; revêtant une forme d'expression moderne et originale né sur les réseaux sociaux pour afficher un ras-le-bol face aux innombrables difficultés à vivre de son travail, et le caractère insupportable de cette situation. Doit-on considérer que ce mouvement a montré ses limites ? Survivra-t-il à l'après-confinement ?

Comme vous le voyez les sujets pour lesquels nous avons à nous investir ne manqueront pas pour la prochaine mandature, et dans ce contexte, je vous affirme que l'action syndicale aura toute sa place, peut être bien en innovant avec de nouveaux modes d'action.

Si vous percevez ce rapport moral, comme un simple exercice qui consiste à assombrir une feuille blanche avec de l'encre, alors c'est à l'ombre de cet encre que nous ferons renaître l'espoir, en affichant clairement nos revendications.

La seule chose dont je suis sûr, c'est que, pas à pas, avec la CFTC, je peux m'engager avec confiance pour avancer, participer et apporter ma contribution, pour que cela change.

Pour que cette transformation sociale devienne notre réalité, nous avons besoin de vous tous, parce que **«la CFTC c'est défendre la vie»**, laissez-moi avec vous, défendre cet avis.

Merci pour votre écoute.